



# COMMUNIQUÉ



## **Après Mazan : appel à une coalition parlementaire pour une loi intégrale contre les violences sexistes et sexuelles**

Hier, 19 décembre, le verdict du procès des agresseurs de Gisèle Pelicot a été rendu. Ce procès a mis en lumière un combat que nous menons de longue date : les violences sexuelles, systémiques et enracinées dans les inégalités de genre, appellent une réponse politique et une mobilisation collective pour mettre fin à la culture du viol.

À l'issue du verdict, Gisèle Pelicot a exprimé sa confiance en notre capacité collective à tirer les enseignements nécessaires de son procès. Nous l'avons entendue.

Par ce communiqué, nous réaffirmons notre conviction commune : la lutte contre les violences sexistes et sexuelles doit être systémique et une priorité de notre action politique.

Pendant que les violences sexistes et sexuelles continuent de détruire des vies, les réponses législatives, réglementaires et budgétaires restent insuffisantes. Nous soutenons la coalition d'associations qui appellent à une **loi intégrale**, ambitieuse et dotée des moyens nécessaires pour enfin briser ce cycle de violences.

Les 140 mesures présentées par les associations s'articulent autour de trois axes clés :

- **Protéger les victimes** grâce à des hébergements sécurisés, un accompagnement psychologique et juridique renforcé, et une réelle accessibilité des dispositifs d'aide.
- **Prévenir les violences** par l'éducation à l'égalité dès le plus jeune âge, la formation des professionnels, et des campagnes de sensibilisation ambitieuses.
- **Punir les agresseurs** avec une justice plus rapide, accessible et soutenue par des moyens renforcés pour les enquêtes et les poursuites.

En particulier, l'Éducation à la vie affective et relationnelle (EVARS) joue un rôle essentiel pour prévenir les violences sur les enfants et favoriser des relations respectueuses entre les femmes et les hommes.

Réunis dans un premier temps par les associations, nous appelons désormais nos collègues à nous rejoindre dans une coalition parlementaire transpartisane pour porter ensemble une réponse globale aux violences sexistes et sexuelles au sein du Parlement. Alors que les discussions budgétaires vont à nouveau s'ouvrir, nous demandons au futur gouvernement de se saisir des propositions mises en avant par les associations.

- **Pouria Amirshahi, député de Paris**
- **Raphaël Arnault, député du Vaucluse**
- **Anais Belouassa-Cherifi, députée du Rhône**
- **Annick Billon, sénatrice de la Vendée**
- **Marie-Charlotte Garin, députée du Rhône**
- **Karine Lebon, députée de La Réunion**
- **Élise Leboucher, députée de la Sarthe**
- **Olivia Richard, sénatrice des Français établis hors de France**
- **Véronique Riotton, députée de la Haute-Savoie, présidente de la Délégation aux droits des femmes à l'Assemblée nationale**
- **Laurence Rossignol, sénatrice du Val-de-Marne, ancienne ministre des Droits des Femmes**
- **Céline Thiébault-Martinez, députée de la Seine-et-Marne**
- **Dominique Vérien, sénatrice de l'Yonne, présidente de la Délégation aux droits des femmes du Sénat**